

Bruxelles le 23 janvier 1912
94 rue Louis Flap.

Monsieur le Conservateur
du Musée de Peinture ancienne
35 rue de la Régence Bruxelles.

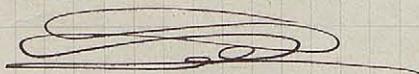
Monsieur .

Je désire vendre un tableau
du peintre Leys.

Avant de l'offrir ailleurs,
j'ai pensé que peut être il vous
intéresserait pour le Musée de
peinture ancienne de Bruxelles.

Veillez avoir l'obligeance
de me faire savoir ce que vous
pensez à cet égard, et agréer,
Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée

Ch. Pro



MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT.

N^o

5212 / 7

ANNEXE

Bruxelles, le

26-1

1912

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

26-1-12

Copié le

26-1-12

Retour le

Expédié le

27-1-12

A. J. Pro

Stuberch

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers en vue de

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,

que vous signalez à son attention par votre lettre du

s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M....., avoir lieu, le cas échéant à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,